



# JUJITSU FIGHTING PLESSIS-ROBINSON

## CROSS FIGHTING

Photo  
Adhérent

FIGHE D'INSCRIPTION  
2020 / 2021

CM / C / L / AP

RENOUVELLEMENT

NOUVELLE ADHÉSION

(A REMPLIR EN LETTRE MAJUSCULE SVP)

MME

MR

NOM .....

PRÉNOM .....

DATE DE NAISSANCE .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

VILLE .....

EMAIL .....

TÉLÉPHONE .....

Personne(s) à contacter en cas d'urgence :

NOM .....

LIEN .....

TEL .....

NOM .....

LIEN .....

TEL .....

N°de licence .....

CATÉGORIE	TARIF	HORAIRES	LIEU
Adhérent CrossFighting	<b>140 €</b> ( 100€ cotisation + 40€ licence )	<b>JEUDI</b> 18H00 - 19H00	Gymnase Les PERRIERS
Adhérent Jujitsu	<b>60 €</b> ( cotisation )		

Réduction famille : -10€ pour chaque adhérent d'une même famille, non cumulable pour les adhérents « jujitsu ».

MODE DE PAIEMENT

ATTESTATION CE :

OUI

NON

Espèces ..... €

Chèques ..... €

N° du chèque :

.....

Nom de la banque :

.....

..... €

.....

Encaissement :

Sept / Oct / Nov / Déc / Janv \*

..... €

\*entourer les trois mois demandés  
(seront encaissés le 15 du mois)

### DOCUMENTS À FOURNIR POUR VALIDER L'INSCRIPTION

- la fiche d'inscription remplie et signée,
- 1 photo d'identité,
- certificat médical ou questionnaire de santé (voir modalités au dos),
- votre règlement : espèces ou chèque à l'ordre de JFPR (possibilité d'établir 3 chèques sans décimales datés du jour).

TOURNEZ SVP

- Je reconnais avoir pris connaissance des statuts et du règlement intérieur du club (*consultables sur demande pendant les heures de cours*).
- J'autorise le club Jujitsu Fighting Plessis Robinson à prendre des photos ou vidéos de moi-même, ou de mon enfant, lors de cours et/ou manifestations, et à les publier dans la presse, site internet, et réseaux sociaux gérés par le club.

Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs :

Je soussigné(e) ..... autorise mon enfant à participer aux cours organisé par le Jujitsu Fighting Plessis Robinson.

Conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n°78-17 du 06/01/1978 :

Nous vous informons que les données collectées vont servir à alimenter un fichier informatisé. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

Modalités liées au certificat médical :

Il doit être établi avec la mention « non contre indication à la pratique du self-défense (ou judo / jujitsu) » et daté de moins de trois mois pour les nouveaux adhérents.

Le certificat médical est valable 3 ans (sans discontinuité de renouvellement de licence fédérale), il faudra alors remplir un questionnaire de santé QS-SPORT.

En cas de blessure durant la saison sportive ayant entraîné une contre-indication médicale temporaire à la pratique du self-défense, un nouveau certificat devra être fourni à la reprise de l'activité.

Rappel :

- La présence au cours sera interdite à toute personne dont le dossier ne sera pas complet,
- L'inscription est ferme et définitive. Aucun remboursement n'est prévu en cas d'abandon en cours de saison (sauf cas médical particulier sur décision du comité directeur),
- Il est impératif de respecter les horaires,
- Dans la salle, l'accès doit se faire en baskets propres dédiées à la pratique du sport en salle.

Fait à : Le Plessis-Robinson, le .....

**Signature** (précédée de la mention « lu et approuvé »)



*Jujitsu Fighting Plessis-Robinson*

Espace Omnisports  
Place Woking  
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

06.27.87.10.56 - [jujitsufightingplessisrobinson@gmail.com](mailto:jujitsufightingplessisrobinson@gmail.com)  
[www.jujitsurobinson.fr](http://www.jujitsurobinson.fr)  
Facebook @jujitsufightingrobinson  
Club affilié FFJDA

